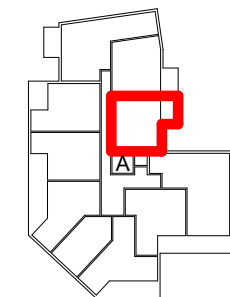


L'ELOGE

120-122 Avenue pierre Dumont
69290 CRAPONNE



SCCV DUMOND - 26 rue Louis Blanc - 69006 LYON



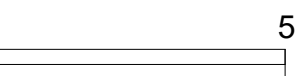
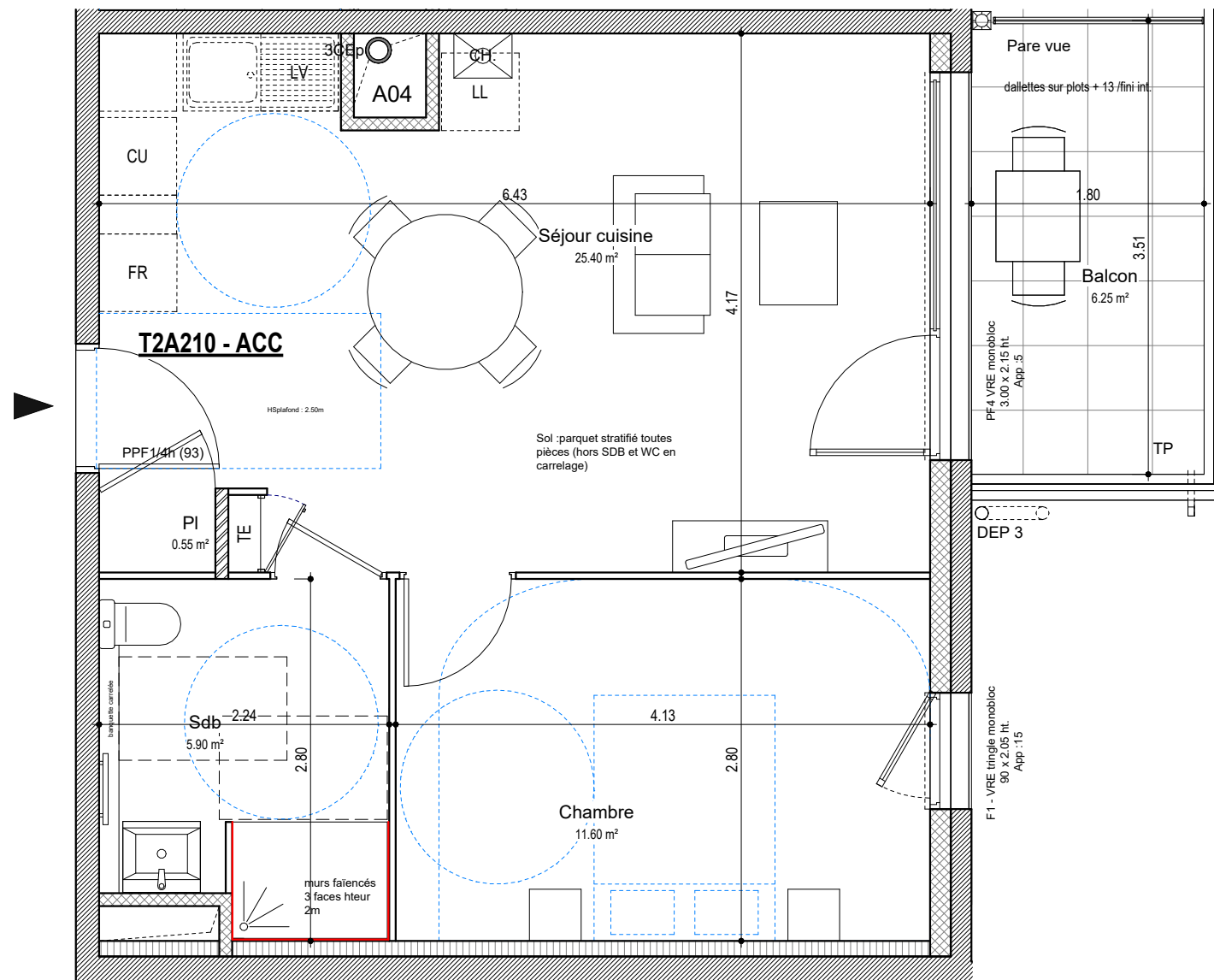
LOGEMENT N° :	210
Type :	T2
Bâtiment :	A
Niveau :	N2

Pièces	Surfaces
Séjour cuisine	25.40 m²
Chambre	11.60 m²
Sdb	5.90 m²
PI	0.55 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	43.45 m²
Balcon	6.25 m²
TOTAL	6.25 m²

LÉGENDE

PF : Porte-fenêtre	F : Fenêtre
VR : Volet roulant électrique	PI : Placard
TE : Tableau électrique	LL : Emplacement lave-linge
Chaudière	FR : Emplacement réfrigérateur
Sèche serviette	LV : Emplacement lave-vaisselle
Garde corps	Faux plafond / Soffite
+17/fini int. Niveau balcon	Faïence

L'ensemble des portes intérieures fait 83cm de passage sauf indication contraire

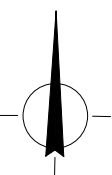


Échelle graphique

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes sauf précisions. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conforme au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1). DCE EN COURS D'ÉLABORATION. Le réservataire reconnait avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.

Échelle : 1/50e

25/09/2025

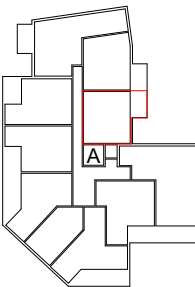


L'ELOGE

120-122 Avenue pierre Dumond
69290 CRAPONNE



SCCV DUMOND - 26 rue Louis Blanc - 69006 LYON



LOGEMENT N° :	210
Type :	T2
Bâtiment :	A
Niveau :	N2

Pièces	Surfaces
Séjour cuisine	25.40 m²
Chambre	11.60 m²
Sdb	5.90 m²
PI	0.55 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	43.45 m²
Balcon	6.25 m²
TOTAL	6.25 m²

LÉGENDE

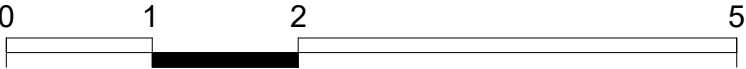
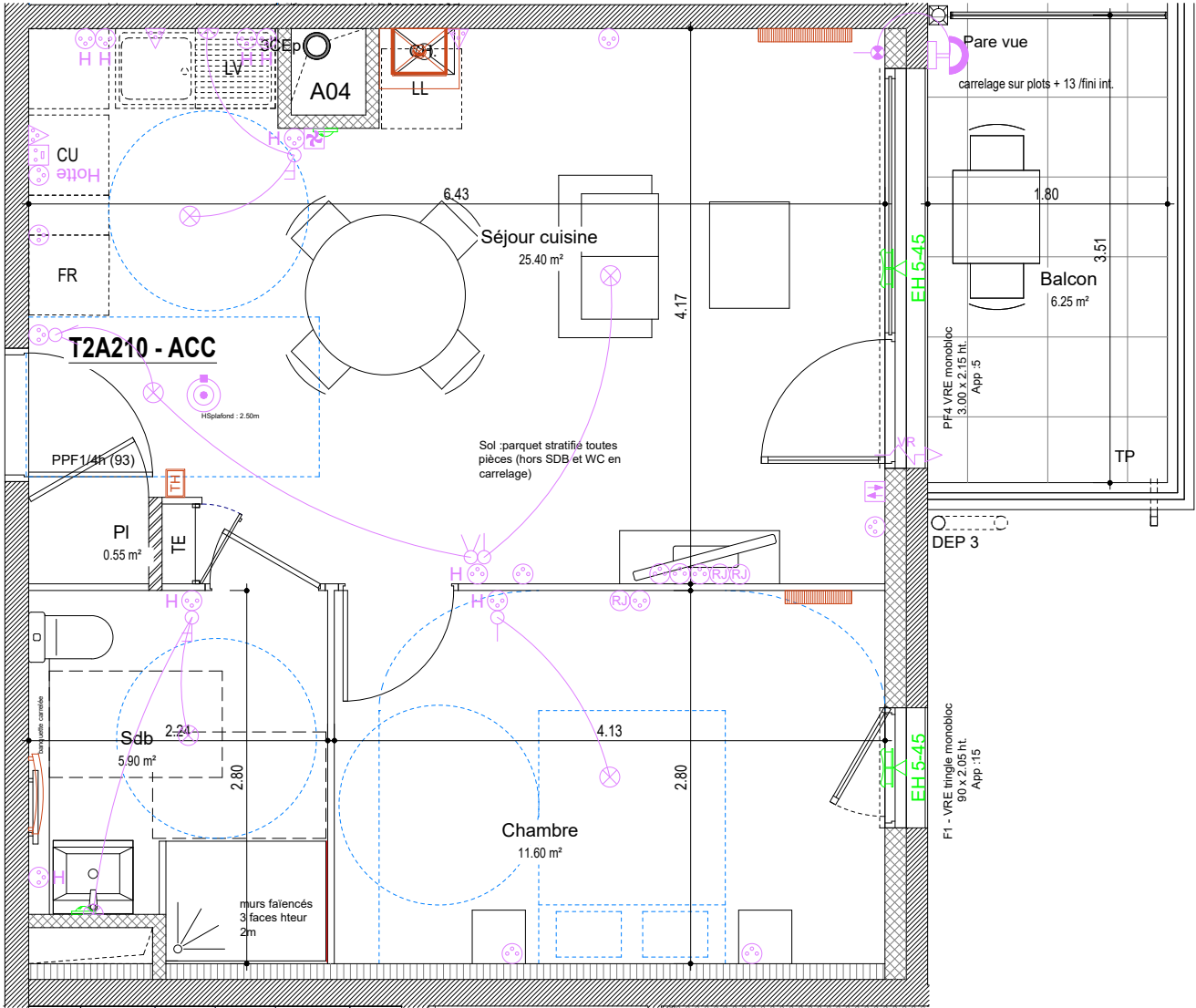
PF : Porte-fenêtre	F : Fenêtre
VR : Volet roulant électrique	PI : Placard
TE : Tableau électrique	LL : Emplacement lave-linge
Chaudière	FR : Emplacement réfrigérateur
Sèche serviette	LV : Emplacement lave-vaisselle
Garde corps	Faux plafond / Soffite
+17/fini int. Niveau balcon	Faïence

L'ensemble des portes intérieures fait 83cm de passage sauf indication contraire

06/11/2025
INDICE A

LEGENDE PDV TECHNIQUE

SYMBLES	DESIGNATIONS
	Boite DCL
	Interrupteur simple allumage
	Interrupteur double allumage
	Interrupteur va et vient
	Bouton poussoir
	Prise de courant 16A H=1.80m (logements)
	Prise de courant 16A - Basse (logements)
	Prise de courant 16A - Haute (logements)
	Prise de courant spécialisée (Four, LL=lave-linge, SL=sèche linge, LV=lave-vaisselle)
	Commande de volets Roulants / Alimentation de volets roulants
	Boite à sortie de câble 32A (plaque de cuisson)
	Prise RJ45 (téléphone, la télévision)
	Eclairage chemin lumineux logements PLAI
	Commande VMC cuisine
	Commande DAAF pour logement PLAI
	Détecteur de présence débrayable
	Prise à éjection facile
	Applique extérieure terrasse / balcon / loggia
	Interrupteur simple allumage lumineux
	Prise de courant 16A étanche
	Détecteur de fumées en logement
	Ballon d'ECS
	Robinet de puisage
	Entrée d'air menuiserie
	Bouche d'extraction
	Radiateur eau chaude
	Sèche-serviettes eau chaude
	Thermostat d'ambiance programmable
	Chaudière



Échelle graphique

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes sauf précisions. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatifs. Les surfaces habitables sont conforme au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1). DCE EN COURS D'ÉLABORATION. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.